BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

repentigny.ca

Volume 19 • Numéro 4
Mai 2021

Repentigny Sépanouir

Mérite Ovation municipale
Union des municipalités du Québec
Édition 2021
Cour municipale virtuelle

Prix Culture et développement
Réseau les Arts et la Ville
Édition 2021
L'art porte-à-porte

Un projet à la fois grandiose et humain

Le Théâtre Alphonse-Desjardins vous ouvre ses portes

Avec l'ouverture du Théâtre Alphonse-Desjardins, doté d'une architecture hautement distinctive, Repentigny met la dernière pierre à un Espace culturel riche, attractif et porteur pour son développement. Un projet tout aussi grandiose qu'humain issu d'une vision audacieuse et mené en collaboration avec les gouvernements du Canada et du Québec, le milieu des affaires, les diffuseurs locaux et bien sûr, les citoyens.

Avec l'ajout de sa pièce maîtresse, l'Espace culturel repentignois se confirme comme une destination culturelle incontournable dans la région de Lanaudière et du Grand Montréal. « Il fera la fierté des Repentignoises et des Repentignois », indique la mairesse Chantal Deschamps.

Situé à deux pas de l'île Lebel, des jardins d'art public et voisin du Centre d'art Diane-Dufresne, le Théâtre Alphonse-Desjardins permettra des configurations variables capables d'accueillir jusqu'à 400 personnes. Une terrasse observatoire et des gradins se prolongeant dans le foyer caractérisent le concept architectural qui complète majestueusement l'Espace culturel. L'ensemble s'inscrit à merveille dans la vision de développement d'un centre-ville à dimension humaine.

Rappelons-le, dans une dynamique de complémentarité, l'expertise régionale de diffuseurs reconnus et appréciés sera mise à profit pour animer les lieux : la Corporation Hector-Charland, grand diffuseur pluridisciplinaire, et l'Aramusique, diffuseur spécialisé en musique, collaboreront dans la programmation et la diffusion d'une offre de divertissement variée qui ravira tous les publics.

▲ *Alain Raîche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente de la commission Arts, culture et lettres, Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny, Michel Racette, président de l'Aramusique et Guillaume Beaupré, président de la Corporation Hector-Charland.*

« Nous vivons un moment marquant de notre histoire avec l'ouverture du Théâtre Alphonse-Desjardins. Nous étions en deuil d'une salle de spectacle depuis tout près de 50 ans. Cette salle était attendue par l'ensemble de la communauté. Aujourd'hui, avec la mise en place de l'Espace culturel, il va de soi que les retombées de ce projet seront grandes pour notre milieu. En tant que Ville à dimension humaine, Repentigny souhaite par-dessus tout offrir à ses citoyens un milieu de vie accueillant et épanouissant. Et la vie culturelle en est un élément clé. Ce projet est d'autant plus précieux qu'il s'agit d'un legs à la collectivité pour souligner le 350e anniversaire de notre Ville. Encore une fois, je dis un grand merci du fond du cœur à tous ceux qui ont rendu ce projet possible. » – Chantal Deschamps

© Dominic Robitaille

Un spectacle inaugural virtuel et des portes ouvertes pour vous

Repentigny fait du contexte actuel une véritable opportunité en présentant un spectacle inaugural virtuel devant pas moins de 10 000 personnes, à raison de 2000 personnes par jour pendant 5 jours. Le spectacle est offert gratuitement. « C'est notre façon de célébrer ensemble », ajoute la mairesse.

Celui-ci est offert en ligne du 9 au 13 juin sur réservation via le site de l'Espace culturel. Sous la férule de Claude Prégent comme maître de cérémonie, ce face-à-face tantôt intime, tantôt grandiose, avec des artistes authentiques et généreux, permet de découvrir ce tout nouveau lieu de diffusion avec Louis-Jean Cormier, Michel Rivard, Les Grands Ballets, Les 7 doigts de la main, Damien Robitaille, David Goudreault, Dominique Fils-Aimé, Guylaine Tanguay, Christian Marc Gendron, Laurence Jalbert, Alexandre Da Costa, Marc-André Fortin, Claude Prégent, Martin Vachon, Renee Wilkin, le Quatuor ESCA, Axelle Munezero, Margau, l'ensemble Les Sonneurs ainsi que l'ensemble vocal Vox Luminosa.

Des journées portes ouvertes en petits groupes et sur réservation, dans le respect des mesures sanitaires, sont aussi à l'horaire du 4 au 8 juin. Détails et billets disponibles dès maintenant sur espaceculturel.ca ou alphonse-desjardins.com.

Faits saillants

- Le projet d'Espace culturel, tel qu'on le connait, a démarré officiellement en 2009 ;
- Une importante levée de fonds a été réalisée auprès du milieu des affaires et a permis d'amasser près 2 M$. La Fondation Robert-Lussier en est le fiduciaire;
- Une subvention de 6,2 M$ dans le cadre du programme Fonds des petites collectivités, annoncée en août 2017 (50 % provincial et 50 % fédéral), a rendu ce projet possible ;
- Les travaux de construction du Théâtre Alphonse-Desjardins ont débuté en mars 2019 pour se terminer en décembre 2020 ;
- La gestion du bâtiment a été confiée à la Corporation Hector-Charland qui jouit d'une expérience de plus de 20 ans de gestion avec le réputé Théâtre Hector-Charland.

hOp

Inscrivez-vous au **hop.repentigny.ca** pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel.

Suivez-nous sur

Mot de la MAIRESSE

Repentigny sous le signe de l'effervescence

Le Théâtre Alphonse-Desjardins prend vie !
Après avoir été en deuil pendant plus de 50 ans d'une salle de spectacle, Repentigny vit un moment historique avec l'ouverture d'une pièce maîtresse de son Espace culturel : le Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD).

En tant que Ville à dimension humaine, Repentigny souhaite par-dessus tout offrir à sa population un milieu de vie accueillant et épanouissant. La vie culturelle en est un élément clé parce qu'elle s'inscrit dans une culture de proximité où s'anime un centre-ville revitalisé et dynamique.

La programmation du TAD sera d'ailleurs assurée par deux importants partenaires et diffuseurs de grande qualité : Diffusion Hector-Charland et l'Aramusique.

Sa concrétisation a été également possible grâce à l'appui et la confiance de nos élus, de la communauté d'affaires ainsi que la vôtre, chers concitoyennes et concitoyens !

Se propulser ensemble

Pour la toute dernière fois à titre de préfète de la MRC de L'Assomption, j'ai eu l'occasion de m'adresser à notre communauté d'affaires par le biais d'une conférence virtuelle afin de leur démontrer tout le potentiel économique qu'offre notre territoire.

Cette effervescence repose essentiellement sur des projets phares s'inscrivant dans une vision audacieuse et d'inclusion qui prend tout son sens dans le contexte actuel. Notre MRC a d'ailleurs fait le choix de miser sur l'innovation, que ce soit en culture avec l'Espace culturel ou encore, grâce aux nouvelles technologies telles que CIETECH et la Zone Agtech pour transiger vers une économie beaucoup plus forte, durable et attractive.

Le dynamisme économique de notre territoire contribuera assurément à la santé financière de Repentigny, de nos entreprises et ultimement à votre qualité de vie. C'est donc en se propulsant ensemble que nous nous donnerons les moyens de nos aspirations !

Connecter l'innovation à l'expérience client

En terminant, dans le cadre du rendez-vous annuel de l'Union des municipalités du Québec, j'ai eu le plaisir de participer à un atelier sur la transformation numérique dans lequel, justement, le projet de CIETECH fut à l'honneur.

Grande fierté régionale, ce projet se distingue par sa capacité à former et à accompagner les entreprises de chez nous vers une transformation numérique afin d'y améliorer l'expérience client. Facilement exportables à travers le Québec, les services de CIETECH permettent de développer le plein potentiel innovant des entrepreneurs d'ici et d'ailleurs, tout en participant au dynamisme de notre économie !

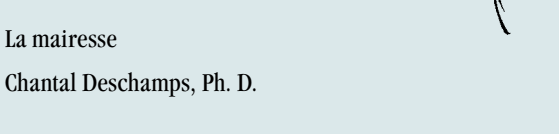

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Regard sur notre CULTURE

Agenda culturel

Paul Tex Lecor, un artiste à découvrir

Jusqu'au 26 septembre, le Centre d'art Diane-Dufresne lève le voile sur la plus importante rétrospective jamais consacrée à la carrière de l'artiste multidisciplinaire Paul Tex Lecor, sous le commissariat de Robert Bernier. Près de 150 tableaux et dessins, des dizaines de documents d'archives et des artéfacts seront présentés. Le public est invité à faire une incursion dans la vie de cet artiste lanaudois aux multiples talents et à découvrir toute l'étendue de son œuvre. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Exposition Paul Tex Lecor, Fils de la liberté. © Romain Beauvois

Le centre d'art s'invite en classe

Découvrir l'art à distance

Depuis le début de l'année, le programme éducatif offert par le Centre d'art Diane-Dufresne connaît un réel engouement auprès des écoles du territoire de Repentigny et de la grande région de Lanaudière. Cette année seulement, ce sont plus de 1600 élèves du 1er au 3e cycle du niveau primaire qui ont pu découvrir les arts visuels en classe.

Des élèves emballés par le programme éducatif

Créé en 2018, le programme éducatif a accueilli près de 5800 participants. Au fil des ans, le Centre d'art Diane-Dufresne s'est bâti une solide expertise et a pu s'adjoindre une équipe de médiateurs expérimentés, soucieux de transmettre leur passion et de faire naître le goût de la culture auprès des jeunes.

@ Lawrence Dupuis

Année après année, plusieurs élèves découvrent le plaisir de vivre des expériences créatives et de se familiariser avec le monde des arts. « Les ateliers sont développés de manière à ce que les élèves se sentent libres d'exprimer leurs points de vue au sujet des œuvres et des expositions présentées », souligne Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres et conseillère municipale.

À la rencontre de Paul Tex Lecor

Déjà plusieurs élèves ont été conquis par l'exposition *Paul Tex Lecor, Fils de la liberté*! Lors d'une animation virtuelle de 60 minutes, les participants sont invités à plonger dans l'univers de Paul Tex Lecor et à découvrir ses œuvres en naviguant dans la salle d'exposition. La visite est suivie d'un atelier laissant libre cours à l'imagination. Pour compléter l'expérience, une trousse comprenant du matériel créatif est remise à chaque groupe-classe.

« Nous comprenons que le développement de l'intérêt pour les arts commence à un jeune âge. Dans cet objectif, la participation d'élèves à des activités artistiques comme celle-ci est essentielle et nous sommes fiers d'y contribuer dans le cadre du programme éducatif 2020-2021 », renchérit Mme Peltier.

Réseau des bibliothèques

Activités virtuelles

Réseau des BIBLIOTHÈQUES de Repentigny

Le bonheur d'être un parent imparfait
Conférence de Stéphanie Deslauriers, autrice et psychoéducatrice : 1er juin, 19 h

Rencontre d'auteur — Myriam Beaudoin
Animation par Danielle Laurin : 3 juin, 8 h

Histoire en ligne
Kristelle et sa marionnette Monsieur Pouet-Pouet racontent une histoire : 3 juin, 18 h 45

Contes surprises avec Lucie — L'été
Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque ! 4 juin, 10 h

Rencontre d'auteur — Patrick Senécal
Animation par Danielle Laurin : 18 juin, 8 h

Pour plus de détails sur ces activités et pour vous inscrire, consultez le calendrier des activités au repentigny.ca.

Dès le 14 juin

Inscription au Club des Aventuriers du livre

Vos enfants sont âgés entre 5 et 12 ans et ils aiment explorer de nouveaux univers et relever des défis? Le Club des aventuriers du livre est pour eux!

Chaque été, le Club propose aux participants une sélection de livres géniaux. Il offre aussi des activités palpitantes et la chance de gagner de nombreux prix. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès le 14 juin. Pour se faire, elles doivent se présenter dans l'une des bibliothèques du Réseau où une trousse de présentation leur sera remise.

Plusieurs prix à gagner

En plus des nombreux prix remis par l'Association des bibliothèques publiques de Laval, Laurentides, Lanaudière (ABPLLL), les aventuriers repentignois sont éligibles aux tirages suivants :

- Tirages hebdomadaires :
  - Un chèque cadeau du Papetier d'une valeur de 20 $ et un livre.
- Tirages à la fin de l'été:
  - Deux chèques cadeaux du Centre aquatique Jacques-Dupuis, d'une valeur de 40 $;
  - Trois chèques cadeaux d'une valeur de 75 $ échangeables chez Devault La source du sport;
  - Un chèque cadeau d'une valeur de 275 $ échangeable chez Devault La source du sport.

Merci à la précieuse collaboration de nos commanditaires : Caisse Desjardins Pierre-Legardeur et Le Papetier – Hamster.

2e génération de la Politique de la famille et des aînés

Un bilan positif des actions menées en faveur des Repentignois

Cinq ans après le lancement de la 2e génération de sa Politique de la famille et des aînés, la Ville est heureuse de dresser un bilan positif des nombreuses initiatives qui ont été menées ainsi que des projets qui ont été concrétisés en faveur des familles et des aînés afin de leur offrir des services adaptés à leur réalité : 95 % des actions initialement prévues ont été réalisées.

« Ce bilan nous permet de passer en revue l'ensemble des actions municipales qui ont été mises en œuvre afin de répondre aux besoins de ces clientèles et de leur offrir un milieu de vie épanouissant. Je suis très fière du chemin parcouru, lequel est riche de belles rencontres et d'accomplissements. Cet exercice est aussi l'occasion de confirmer notre engagement municipal à l'égard des familles et des aînés, tout comme de saluer leur importante contribution à l'évolution et à l'essor de la municipalité », affirme Chantal Deschamps.

« Nous pouvons célébrer l'aboutissement d'une démarche humaine, stimulante et enrichissante, à laquelle de nombreux intervenants ont pris part, le tout au profit de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Cette politique, qui est le reflet d'un dialogue constant avec la communauté, a mené à de nombreuses réalisations qui convergent toutes vers l'essence de notre vision, celle d'un vivre-ensemble fort et bien enraciné », souligne Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

Une réédition dans une perspective de modernisation

Rappelons que la première génération de cette politique a vu le jour en 2007. Avec la croissance exceptionnelle de la municipalité et la transformation graduelle du visage de sa population, de nouveaux enjeux ont amené la Ville à actualiser ses priorités, d'où sa réédition en 2015. Réalisée à la suite d'une démarche de consultation citoyenne avec les Repentignois de tous âges, la 2e génération de cette politique a permis de mettre en relief leurs principales préoccupations, de même que d'identifier les principaux enjeux auxquels la Ville devait répondre.

1

2

3

4

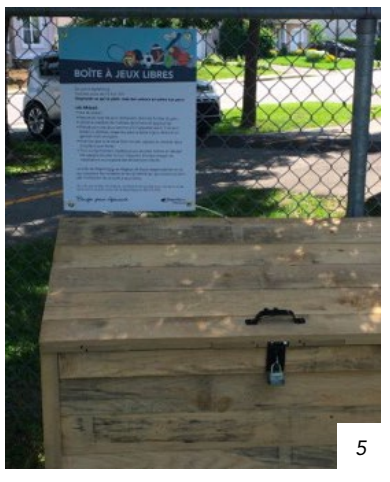

5

6

7

4 grandes orientations, 56 actions

Ainsi, 4 grandes orientations ont guidé la municipalité, ses organismes partenaires et les différents acteurs de la collectivité dans l'élaboration d'un plan d'action ciblant diverses sphères d'intervention. De celles-ci découlent 56 actions qui ont mené à l'élaboration de projets concrets, dont voici quelques exemples :

- En ce qui a trait à l'intégration de la notion **d'accessibilité universelle** au sein de l'organisation et des services associés, l'ajout d'activités gratuites dans les parcs ressort du lot, telles que le Fitness et le Zumba en plein air ainsi que le programme de conditionnement physique « Vie active » s'adressant aux 50 ans et plus. Des activités de visites adaptées au Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) — qui s'adressent à différents groupes vivant avec un handicap ou des limitations — ont également été développées afin de leur faire découvrir les expositions. Mentionnons par ailleurs que la Ville a déployé un service de navettes pour personnes à mobilité réduite, lequel est offert lors des grands événements.
- Travailler à l'**amélioration continue de l'offre de services** destinés aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) est aussi au cœur des priorités de la municipalité, c'est pourquoi ses différents services se sont affairés à offrir des activités au goût du jour et à bonifier leur programmation respective. L'aménagement d'un « espace ado » dans les bibliothèques ainsi que la tenue d'activités de médiation culturelle au CADD en sont des exemples probants.
- Afin de favoriser **l'enracinement des familles** et des ressources du milieu dans la perspective d'un rapprochement interculturel, la Ville a adhéré à la Coalition des municipalités inclusives et s'est dotée d'un cadre de référence interne en gestion de la diversité, deux éléments essentiels au déploiement de sa vision en matière de vivre-ensemble, soit une municipalité ouverte et inclusive qui mise sur le respect, le dialogue et le rapprochement afin que chaque citoyen bénéficie d'un service équitable. À cet effet, plusieurs événements ont été mis de l'avant depuis 2016, soit :
  - La Fête des familles ;
  - La Journée internationale des droits de l'enfant ;
  - La Semaine des rencontres interculturelles.
- Pour inculquer des pratiques de **saines habitudes de vie** au sein de la population, la Ville a notamment instauré une Politique du sport, de l'activité physique et du plein air, confirmant ainsi sa volonté de travailler à améliorer la qualité de vie des citoyens en favorisant les modes de vie physiquement actifs. Elle a également bonifié son réseau cyclable et, du même coup, son offre récréative et cyclotouristique**.** Parmi les activités qui se sont ajoutées à l'offre sportive de la municipalité afin de faire bouger davantage la population, mentionnons :
  - Les boîtes aux jeux libres accessibles dans certains parcs de la municipalité, qui permettent aux jeunes et aux familles d'emprunter une variété d'équipements sportifs et ludiques pour enrichir leurs jeux en plein air ;
  - Le Programme Famille au jeu (en collaboration avec le CISSS de Lanaudière), qui offre aux tout-petits la possibilité de développer leur motricité grâce à un parcours installé dans un gymnase ;
  - Les séances de yoga parent-enfant en plein air.

La Ville tient à remercier tous les intervenants — partenaires, acteurs du milieu et membres de son organisation — qui, depuis l'instauration de la Politique de la famille et des aînés en 2007, démontrent leur engagement quant au développement de la communauté repentignoise. Grâce à des interventions concrètes qui répondent à leurs préoccupations, les citoyens disposent d'une offre de services personnalisée et constamment bonifiée, et profitent d'un milieu accueillant où il fait bon vivre.

1. Adhésion de Repentigny à la Coalition des municipalités inclusives
2. Yoga parent-enfant
3. Espace ado à la bibliothèque Edmond-Archambault
4. Fête des familles
5. Boîtes aux jeux libres dans les parcs
6. Service de navettes pour personnes à mobilité réduite
7. Zumba en plein air

Début des travaux de l'écran acoustique en juillet

Coup d'œil sur une structure d'exception

L'écran acoustique — ou mur antibruit — prendra enfin forme au cours des prochains mois dans le paysage repentignois. La Ville est heureuse de dévoiler les maquettes de cette importante structure, qui mariera à la fois esthétisme, efficacité acoustique et composantes écoresponsables.

Dès juillet, la première phase du projet sera entamée du côté sud de l'A-40, entre le boulevard Larochelle et le centre commercial les Galeries Rive Nord, là où le niveau sonore est le plus élevé selon les études acoustiques réalisées antérieurement. Haut de 5,2 mètres, l'écran acoustique sera composé de deux rangées pleines de panneaux de béton absorbant, surplombées par des panneaux d'acryliques colorés et translucides, qui confèreront une valeur esthétique à l'ensemble, tout en laissant passer la lumière. Clin d'œil à l'histoire de Repentigny, une illustration d'un moulin ornera une partie de l'un des panneaux absorbants menant à l'entrée de la ville par le boulevard Brien.

Fait de matériaux recyclés

Le matériau principal retenu par la Ville pour la construction de l'écran acoustique est un béton préfabriqué absorbant LEED, composé essentiellement de contenu recyclé et d'ingrédients non toxiques, sans danger pour l'environnement. En effet, 70 % de ce béton absorbant est constitué de copeaux de bois recyclés à 100 %, qui proviennent de résidus générés par les fabricants de toit de ferme dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

Quant à l'acier utilisé pour les barres d'armature, elles sont issues d'un contenu recyclé à plus de 80 %. Par ailleurs, les agrégats et le ciment sont extraits, recueillis, récupérés et traités dans un rayon de 800 km de l'usine de fabrication, ce qui limite les émissions de gaz à effet de serre causées par le transport. Enfin, la teinture est à base d'eau et à faible teneur en composés organiques volatils.

Un projet en plusieurs phases

Dans sa forme finale, le projet de plus de 40 M$ totalisera 10 km, répartis en 9 tronçons de différentes longueurs : 4 du côté sud de l'A-40 et 5 du côté nord, chacun représentant une phase de construction de l'ouvrage. L'ordre de réalisation de ces tronçons demeure à déterminer, selon le soutien financier du ministère des Transports du Québec (MTQ), notamment. Rappelons que le MTQ absorbe 50 % des coûts de l'écran acoustique par le biais de sa Politique sur le bruit routier.

Illustrations de l'écran acoustique

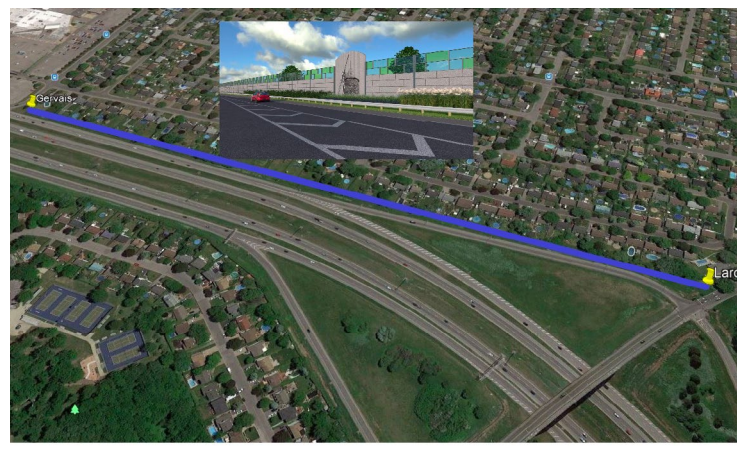

Futur pont Rivest : les maquettes enfin dévoilées !

Une autre étape est franchie dans le projet de construction du nouveau pont Rivest : la conception des plans et devis. La Ville vous partage avec fierté les maquettes de cet ouvrage tant attendu, qui comportera quatre voies, un trottoir et une piste multifonctionnelle. L'octroi du contrat pour la réalisation des travaux aura lieu à l'automne 2021. Découvrez en vidéo, étape par étape, le déroulement de ce chantier majeur dont la première pelletée de terre est prévue au printemps 2022 au repentigny.ca sous Ville/Grands projets.

Aperçu du futur pont Rivest

Lancement de la saison des travaux

50 M$ pour l'amélioration du réseau routier en 2021

Le coup d'envoi de la saison des travaux est donné ! Réfection d'infrastructures, de chaussées et de trottoirs, ajout de pistes cyclables, les projets se présentent nombreux en 2021 et promettent des améliorations notables partout sur le réseau routier repentignois entre les mois de mai et de novembre.

Chantier majeur s'il en est un, la réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame se poursuit cet été, cette fois entre le boulevard Iberville et la rue Bonaventure. S'inscrivant dans la stratégie de revitalisation de la rue Notre-Dame 2013-2025, ce projet d'envergure représente un investissement de 5,5 M$, allégé d'une aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec. Les citoyens actifs apprécieront la poursuite du sentier polyvalent hors chaussée sur ce segment de Notre-Dame, qui vient prolonger le réseau cyclable actuel. La Ville a d'ailleurs obtenu une aide financière de 200 000 $ du ministère des Transports du Québec pour sa réalisation, dans le cadre du programme Transport actif aux périmètres urbains. Ces travaux s'échelonneront du mois de juin au mois d'octobre.

Réaménagement du carrefour Valmont et bretelle d'accès A-40 ouest

Autre grand chantier, le réaménagement du carrefour Valmont et bretelle d'accès A-40 ouest débutera au cours de l'été. Les améliorations consisteront en l'ajout d'une voie réservée pour le virage à gauche et au maintien de deux voies en direction nord. Pour ce faire, on procédera au repositionnement du terre-plein central, au réalignement des voies de circulation, au déplacement de la piste cyclable et au repositionnement et à la synchronisation des feux de circulation. La durée des travaux est estimée à deux mois.

Réfection du réseau artériel

Par ailleurs, plusieurs artères feront peau neuve au cours des prochaines semaines. D'importants chantiers de réfection de chaussée sont prévus sur le boulevard Iberville (de la rue Beauchesne au boulevard Laurentien), le boulevard de L'Assomption (de la rue Boisbriand à la rue Valmont) et la rue Masson (de la rue Jean-Baptiste-Meilleur à la rue Du Buisson). Ce dernier chantier comporte aussi l'ajout d'une piste cyclable hors chaussée, tel que prévu au plan directeur de transport actif.

Également au programme cet été, des travaux de pavage seront réalisés sur des artères où la circulation est plus dense, afin d'en améliorer la surface de roulement et le confort des usagers. Notons les travaux de la rue Notre-Dame (entre Cherrier et Thouin), du boulevard Pierre-Le Gardeur (entre les rues Saint-Paul et des Arsenaux), du boulevard Lacombe (entre les rues Hervieux et de la Paix, ainsi qu'entre la rue Latendresse et le boulevard J.-A.-Paré) et enfin, de la rue Saint-Paul (entre les boulevards Pierre-Le Gardeur et Lacombe).

Tel que prévu au Programme triennal en immobilisations 2021-2022-2023, pas moins de 50 M$ seront ainsi consacrés à l'entretien ou à l'amélioration des infrastructures cette année, dont près de 26 M$ provenant de contributions gouvernementales. « La réalisation de ces nombreux chantiers revêt une importance capitale, puisqu'elle assure la qualité et la pérennité de nos infrastructures, de même que la qualité de vie et la sécurité des Repentignoises et des Repentignois », indique Georges Robinson, conseiller municipal et président de la commission des Grands projets.

La Ville a prévu des mesures visant à atténuer l'impact des chantiers sur la circulation. Pour plus de renseignements sur chacun des projets, consultez le repentigny.ca, sous Circulation/Travaux routiers.

Pour tout savoir sur les chantiers en cours : repentigny.ca/info-travaux

Groupes de discussion menés par la firme Léger

Repentigny reconnue pour sa qualité de vie

Soucieuse d'offrir aux Repentignois un milieu de vie stimulant et épanouissant — et toujours dans l'optique d'améliorer la prestation de ses services — la Ville a récemment mandaté la firme Léger afin de mener des groupes de discussion visant à déterminer quelles sont les priorités de la population quant à certains aspects de la vie municipale. Notamment invités à s'exprimer sur les éléments qui favorisent la qualité de vie au sein de leur municipalité, les participants ont, d'entrée de jeu, dressé le portrait d'une ville idéale pour y élever leur famille.

« Nous sommes heureux de constater que Repentigny est reconnue pour sa qualité de vie et nous avons à cœur de poursuivre nos efforts en ce sens, car le bien-être de la population est au centre de nos préoccupations. Les informations obtenues vont nous permettre de mieux cibler les actions à mettre en œuvre afin de toujours mieux répondre aux attentes des citoyennes et des citoyens. Cette initiative témoigne encore une fois de notre volonté d'être à leur écoute, tout comme de notre engagement à livrer des services adaptés aux besoins d'une communauté en constante évolution », déclare la mairesse, Chantal Deschamps.

Méthodologie et sujets abordés

Aléatoirement composés par Léger, les groupes de discussion auxquels ont participé des personnes de 25 à 55 ans provenaient de tous les secteurs de la municipalité, et ce, afin d'assurer une bonne représentativité de la population. Outre la qualité de vie, les sujets abordés étaient le transport en commun et actif, l'accès à l'eau ainsi que l'environnement et l'agriculture.

Une ville où il fait bon vivre

Interrogés sur la qualité de vie à Repentigny, les participants affirment d'emblée leur attachement à l'équilibre entre la présence de la nature et la proximité des services. Cet équilibre n'est d'ailleurs pas étranger au fort sentiment de tranquillité et de sécurité exprimé par ces derniers, ce qui constitue pour eux l'un des éléments distinctifs de leur ville. Celui-ci vient de pair avec l'accès à des espaces plus vastes, extérieurs comme intérieurs, de même qu'avec la présence de nombreuses écoles de qualité. Ce dernier point est d'ailleurs mentionné par plusieurs comme étant le principal critère ayant guidé leur choix de s'établir à Repentigny. Sur le sujet plus spécifique des équipements sportifs et de loisir, les répondants se disent satisfaits, plus particulièrement concernant la diversité des installations offertes.

Autres priorités à considérer

Puisque les résultats de ces groupes de discussion mènent aussi à des pistes de solutions visant à perfectionner les services offerts, mentionnons qu'en ce qui a trait au transport actif, les répondants manifestent un intérêt pour une bonification du réseau de pistes cyclables. Cela confirme que la municipalité a misé juste en élaborant un plan de transport actif rendu public à l'automne dernier. Réalisé au terme d'un processus de consultation publique en collaboration avec Vélo Québec et s'appuyant sur un investissement de 4 M$, le plan de transport actif prévoit entre autres, et pour 2021 seulement, l'ajout de sept tronçons cyclables qui viendront consolider le réseau actuel et développer la continuité des parcours, du nord au sud et d'est en ouest.

En ce qui concerne le transport en commun, les répondants souhaitent que des améliorations soient apportées à la prestation de services. Notons toutefois que cela relève exclusivement d'EXO, l'organisme public responsable des services de train, d'autobus et de transport adapté de la région métropolitaine de Montréal. La municipalité demeure cependant sensible à ces enjeux et s'assure de mener les représentations nécessaires auprès des instances métropolitaines et régionales concernées.

Par ailleurs, concernant les accès à l'eau aménagés à travers la ville, les participants expriment spontanément leur intérêt pour la location d'équipements et la pratique d'activités nautiques qui, selon eux, pourraient être davantage exploitées. Cela figure également parmi les priorités de la municipalité qui annonçait, lors de son dernier exercice budgétaire, vouloir donner au plus grand nombre l'accès aux plans d'eau bordant son territoire. C'est pourquoi le conseil municipal a récemment octroyé un contrat pour l'aménagement aux abords du fleuve, une quatrième fenêtre sur le fleuve qui proposera une promenade sur pilotis, un accès aux petites embarcations non motorisées et un parc avec modules de jeux sur le thème nautique.

En matière d'environnement, les Repentignois soulignent que la préservation des espaces verts et des berges leur tient le plus à cœur et souhaitent une implication de la municipalité à cet égard. À cet effet, de nombreuses initiatives seront déployées prochainement vers un Repentigny plus durable, telles que l'acquisition des sentiers de la Presqu'île ainsi que plusieurs projets et incitatifs visant à encourager la plantation d'arbres sur le territoire.

Un processus d'amélioration continue

La tenue de ces groupes de discussion s'inscrit dans le cadre des démarches de consultation menées par la Ville afin d'encourager la participation citoyenne et d'orienter le processus décisionnel en ce sens. Parmi celles-ci, rappelons le dernier sondage de satisfaction mené à l'automne 2020 auprès de 1000 répondants, lesquels ont été interrogés à propos du panier de services dont ils bénéficient, tels que la sécurité publique, les travaux publics, le transport en commun, l'administration, les loisirs et la culture, de même que les communications. Selon les informations récemment recueillies, les Repentignois souhaitent être davantage impliqués et ont soif d'être consultés. C'est un souhait partagé par la municipalité qui travaille à déterminer les moyens et les outils les plus efficaces et les plus adaptés à la réalité de toutes ses clientèles afin de susciter la plus grande participation possible.

Au terme de cet exercice consultatif, la Ville prend également acte de la préoccupation qu'ont les répondants à l'égard du développement du territoire et de sa densification. Elle s'assurera conséquemment de faire connaître à la population la vision ainsi que les obligations qui guident ses choix en la matière, tout en rappelant que la préservation des espaces verts et des berges, de même que l'accès au fleuve, font partie de ses priorités lors de toute construction d'immeubles en hauteur.

Octroi d'une aide financière à la MRC de L'Assomption pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes

Pour un Repentigny encore plus inclusif et accueillant

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a annoncé l'octroi d'une aide financière de 161 362,50 $ à la MRC de L'Assomption dans le cadre du nouveau Programme d'appui aux collectivités (PAC). Une excellente nouvelle pour les personnes immigrantes qui choisissent de s'installer à Repentigny de même que pour l'ensemble de la population alors que les retombées de cet investissement rejailliront sur toute la collectivité.

De plus, par le biais du Fonds régions et ruralité, la MRC de L'Assomption contribue à la même hauteur que le MIFI dans l'entente. Ce sont donc plus de 320 000 $ qui seront investis en immigration sur le territoire de la MRC au cours des trois prochaines années.

Cette somme permettra notamment la réalisation d'un plan d'action initié par la Table immigration-intégration de la MRC de L'Assomption visant à soutenir les organismes et les institutions du territoire dans l'accueil de même que dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration et de leur famille. L'entente permettra également d'améliorer les relations citoyennes sur notre territoire ainsi que les services rendus à notre clientèle immigrante.

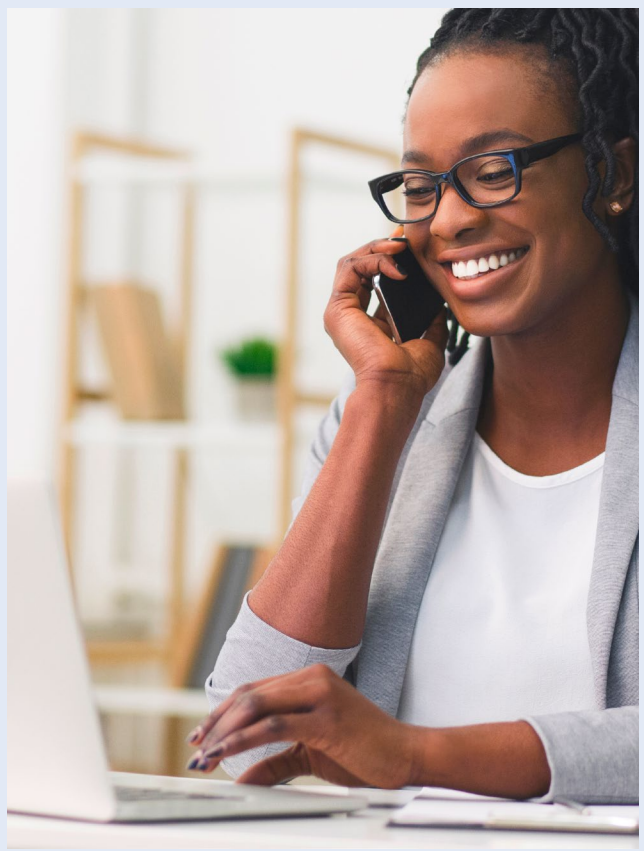

Berceau important de l'immigration dans la MRC de L'Assomption, Repentigny participera activement au déploiement du plan d'action afin de contribuer à ce que la région soit un lieu d'accueil invitant où chacun peut être partie prenante de la vie collective et se réaliser pleinement. « En plus d'incarner une richesse pour notre communauté, nos citoyennes et nos citoyens issus de l'immigration pourront contribuer à la revitalisation de plusieurs secteurs économiques de notre MRC grâce à leur talent et leur savoir-faire, tout en répondant aux besoins de nos entreprises, indique Chantal Deschamps, qui est également préfète de la MRC de L'Assomption. En plus d'améliorer les services rendus à notre clientèle immigrante, cette entente nous permettra de renforcir les relations citoyennes et le vivre-ensemble sur notre territoire », ajoute la préfète et mairesse.

Découvrez les piscines extérieures et les jeux d'eau

Plongez dans l'été

C'est l'été et il fait beau ! Le temps est venu de prévoir nos sorties rafraîchissantes de la belle saison. Découvrez tout ce que vous devez savoir sur les piscines et jeux d'eau dans les parcs.

Les piscines extérieures

Les piscines extérieures vous accueilleront du 24 juin au 15 août selon l'horaire ci-dessous. L'accès est gratuit avec la carte Citoyen ou coûte 2 $ par personne sans la carte.

- Piscine Champigny (225, rue Champigny)
- Piscine de la Paix (170, rue de Berthier)
- Piscine Jean-Claude-Crevier (219, boul. J.-A.-Paré)
- Piscine Lachapelle (45, rue Valois)
- Piscine Rivest (685, boul. Iberville)
- Piscine Thifault (451, rue Robillard)

Horaire régulier de tous les bassins extérieurs

Horaire		Champigny et J.-C.-Crevier	De la Paix, Lachapelle, Rivest et Thifault
Lundi et mercredi	7 h à 9 h	Tous — 3C	-
Lundi au jeudi	10 h à 12 h	Tous — 1C	Tous
	13 h à 20 h	Tous — 1C	Tous
Vendredi	10 h à 12 h	Tous — 1C	Tous
	13 h à 17 h	Tous — 1C	Tous
	17 h à 20 h	Tous — 1C	Tous
Samedi et dimanche	13 h à 17 h	Tous — 1C	Tous

À noter que les piscines Champigny et Jean-Claude-Crevier seront ouvertes selon l'horaire suivant du 16 au 22 août et les 28 et 29 août.

Lundi au vendredi de 13 h à 20 h (Tous — 1C)
Samedi et dimanche de 13 h à 17 h (Tous — 1C)

Horaire des piscines durant les canicules

Lors des périodes de canicule, l'horaire des piscines Champigny, de la Paix et Jean-Claude-Crevier sera prolongé jusqu'à 20 h les samedis et dimanches. L'horaire d'ouverture des autres bassins extérieurs demeure inchangé. Les prolongations seront confirmées sur la page Facebook de la Ville.

Les jeux d'eau

Les jeux d'eau seront en fonction tous les jours de 10 h à 20 h 30, du 7 juin au 5 septembre. À noter que les chalets ferment à 19 h, donc les services sanitaires ne sont plus disponibles à partir de cette heure.

- Parc Deschamps (243, rue Lanoue)
- Parc Frédéric-Coiteux (1163, boul. Basile-Routhier)
- Parc Laforest (180, rue Lorange)
- Parc Lajoie (75, rue Lajoie)
- Parc Larochelle (366, rue Marquis)
- Parc Marie-Soleil-Tougas (250, rue de la Paix)
- Parc Maurice-Richard (200, boul. Louis-Philippe-Picard)
- Parc Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Parc Sanguinet (130, rue Sanguinet) — Prendre note qu'il n'y a pas de bloc sanitaire sur place.

Prévention des incendies

Feux extérieurs : pensez à vos voisins

Avec la chaleur, débute la saison des feux extérieurs. Ceux-ci sont permis sur le territoire, mais ils doivent être faits en respectant plusieurs conditions qui permettent d'assurer la sécurité de tous. Plus encore, avant d'allumer un feu extérieur, vous devez vous assurer de ne pas incommoder votre voisinage.

Conditions à respecter

À Repentigny, les feux extérieurs sont permis en soirée seulement, soit de 17 h à 1 h. Ils ne peuvent être allumés que dans un foyer fermé sur toutes ses faces et muni d'une cheminée avec pare-étincelles. De plus, seuls le bois de chauffage et le bois d'allumage peuvent être utilisés pour alimenter le feu. Ainsi, les déchets, les feuilles mortes, les résidus de construction ou toute autre matière provenant de votre ménage printanier ne peuvent être brûlés. Pour vous départir de vos résidus verts, privilégiez le bac brun, et pour les résidus de construction et de rénovation, l'écoparc.

Prenez note qu'il est interdit d'allumer un feu extérieur, même dans un foyer conforme, lors des situations suivantes :

- L'indice de danger d'incendie de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est élevé ou plus dans notre secteur (consultez le sopfeu.qc.ca pour connaître l'indice en temps réel) ;
- Un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur ;
- La vitesse des vents excède 20 km/h.

Ajoutons qu'il est interdit de faire usage de feux d'artifice sur le territoire, et ce, en tout temps.

Les pots de fleurs ne sont pas des cendriers

Chaque année, le Service de prévention et de lutte contre les incendies doit intervenir pour des feux causés par un mégot de cigarette jeté dans un pot de fleurs, une plate-bande ou un jardin.

Habituellement, le terreau utilisé pour l'entretien paysager est enrichi d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles. Lorsqu'on ajoute un mégot, qui peut se consumer pendant plus de trois heures, les risques de déclencher un incendie sont considérables.

C'est pourquoi il est important de toujours éteindre ses mégots dans un cendrier ou dans un contenant non combustible, comme une boîte de conserve, rempli de sable ou d'eau.

Pour des réponses à vos questions relatives à la prévention des incendies, consultez le repentigny.ca/incendies.

Créez votre compte sur le nouveau

REPENTIGNY.CA

Services en ligne | Compte de taxes | Rôle d'évaluation | Horaire de collectes | Abonnements

Rénovation résidentielle

La déclaration de travaux : nouvel outil pour simplifier vos démarches

Afin de faciliter les démarches pour la réalisation de rénovations résidentielles, de nombreux permis ont été remplacés par des déclarations de travaux en ligne. Contrairement aux permis, les déclarations de travaux ne nécessitent ni documents à fournir, ni frais à payer, ni délais de traitement. Voilà un bel outil mis en place pour simplifier la mise en œuvre de vos projets !

Ce sont les types de travaux et d'habitation qui orienteront le besoin pour une demande de permis ou de déclaration de travaux. Ainsi, pour tout type de bâtiment résidentiel, une simple déclaration de travaux peut être déposée lorsqu'il s'agit de projets de rénovation intérieure particuliers, tels que le réaménagement d'une cuisine ou d'une salle de bain, le remplacement du revêtement mural ou de plancher, ou le déplacement de murs non porteurs. Pour les habitations unifamiliales, les travaux extérieurs suivants s'ajoutent également à la liste : le remplacement de revêtement de toiture, des parements extérieurs, de portes et fenêtres ou du drain français existant et l'installation d'une pergola, d'un spa ou d'une clôture pour délimiter un terrain.

Toutefois, certains travaux nécessitent une analyse plus approfondie du Service de l'urbanisme et du développement durable et doivent faire l'objet d'une demande de permis, peu importe le type d'habitation. En voici quelques exemples : l'ajout d'un logement d'appoint ou secondaire, d'une chambre, d'un foyer, d'un escalier, d'un drain français ou le retrait d'un mur porteur. Également, l'installation d'une piscine et d'une clôture pour en protéger l'accès, d'un gazebo, d'un cabanon, d'un balcon, ou l'arrosage d'une nouvelle pelouse, l'épandage de pesticides et l'abattage d'un arbre nécessitent toujours l'obtention d'un permis.

Bien que la déclaration de travaux puisse sembler moins formelle que le permis, elle demeure obligatoire et doit être remplie avant le début des travaux. En remplissant en ligne une telle déclaration, le citoyen s'engage à respecter les normes en place et peut dès lors débuter son projet. De façon ponctuelle, la Ville procédera à des inspections des travaux effectués sur le territoire pour s'assurer du respect de la réglementation en vigueur.

Pour une liste complète des projets liés à une déclaration de travaux ou à un permis, visitez notre site Internet au repentigny.ca/permis-declaration-travaux.

Mérite Ovation municipale

Repentigny récompensée pour sa résilience en temps de Covid-19

Le 14 mai dernier, à l'occasion du mérite Ovation municipale, organisé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Ville a remporté les grands honneurs dans la catégorie spéciale *Résilience innovation – La gouvernance municipale en contexte de pandémie* pour son projet de cour municipale virtuelle.

Cette catégorie figure parmi les trois ajouts faits pour l'édition 2021 du concours afin de récompenser les projets municipaux développés spécifiquement pour répondre aux impacts et aux effets locaux de la COVID-19 en adaptant les services offerts à la population. Repentigny s'est ainsi démarquée parmi les 57 projets qui étaient en lice dans ces catégories.

La technologie au profit des activités traditionnelles d'une cour municipale

Piloté par l'équipe de la cour municipale, en collaboration avec le Service des ressources informationnelles, le projet de transformation numérique de la cour municipale s'est déployé à vitesse grand V lors de l'éclatement de la pandémie. Cet impressionnant virage, comprenant notamment la modernisation du système de communication, des comparutions en visioconférences et l'élimination du papier pour les audiences au pénal a permis à la cour municipale d'opérer en présentiel comme à distance, et ce, sans accumuler de retard dans le traitement des dossiers. La cour est ainsi devenue l'une des premières à reprendre ses audiences de manière sécuritaire le 1er juin 2020. Depuis, plusieurs tribunaux s'inspirent du travail accompli à Repentigny.

« Nous accueillons ce prix avec énormément de fierté ! Avec ce projet innovant, nos équipes ont non seulement su concrétiser notre vision d'une cour municipale moderne et évolutive, mais elles ont su tirer profit d'un contexte difficile pour élever le service à la population à un niveau supérieur. Cette reconnaissance nous permet de souligner l'incroyable résilience et l'ingéniosité dont a fait preuve notre organisation depuis le début de cette pandémie. Comme gouvernement de proximité, cela représentait tout un défi, mais nos équipes ont su le relever avec brio en offrant un accompagnement de tous les instants à nos citoyennes et à nos citoyens », indique fièrement la mairesse.

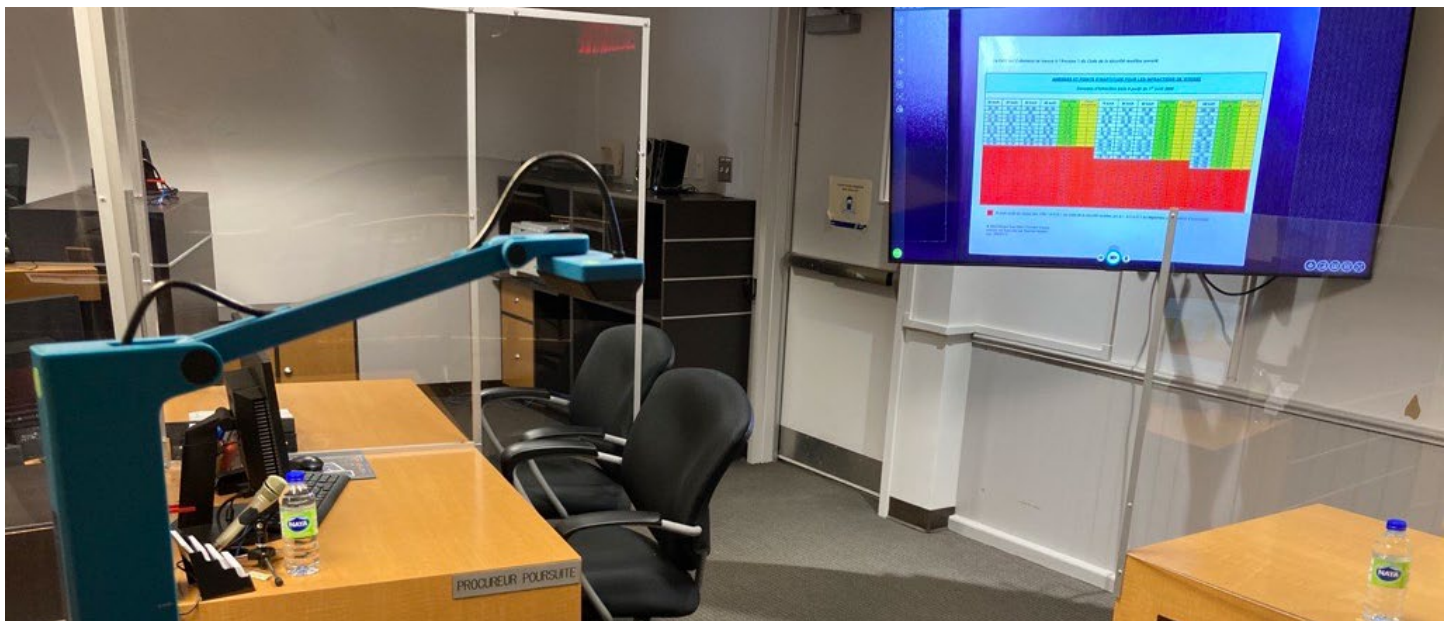

Bougeons Ensemble

Un nouvel événement pour lancer la programmation sportive de l'été

Nous sommes heureux de vous présenter la toute première édition de Bougeons Ensemble, une activité festive et rassembleuse qui marquera le lancement de la programmation sportive de l'été. Cette séance d'entraînement gratuite en plein air se déroulera le 27 juin prochain, à 10 h, au parc Maurice-Richard.

Un entraîneur certifié sera sur place pour faire bouger les participants et leur prodiguer de précieux conseils. Cet entraînement s'adresse aux personnes de tous les âges et de tous les niveaux. Nul besoin d'être un athlète pour y participer et vous amuser !

« Avec la pandémie, nous sommes plusieurs à avoir modifié nos habitudes de vie. La sédentarité fait souvent partie de notre quotidien, bien malgré nous. En vous proposant cet événement, nous désirons commencer la belle saison du bon pied, briser l'isolement et vous permettre d'acquérir quelques connaissances de base qui vous permettront de poursuivre l'entraînement ou vos activités physiques, en toute sécurité », explique la conseillère municipale et présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air Cécile Hénault.

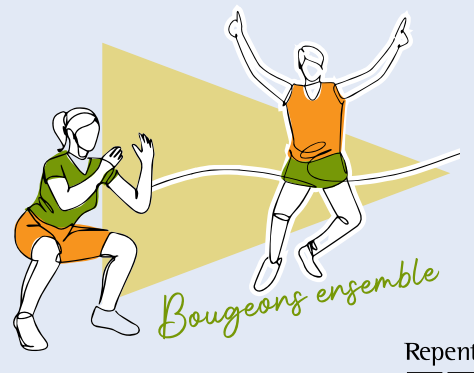

L'activité Bougeons Ensemble a été créée dans le cadre du 350e anniversaire de la Ville.

Repentigny 350 ans ensemble 1670/2020

Inscrivez-vous dès maintenant !

Afin de respecter les normes sanitaires et les règles de distanciation en vigueur, les personnes désirant participer à cette activité doivent préalablement s'inscrire au repentigny.ca/calendrier. En tout, 50 places sont disponibles. Faites vite !

Campagne de bannissement des sacs de plastique

Le 14 juin, c'est la fin des sacs. Soyez prêts !

À compter du 14 juin prochain, les sacs de plastique à usage unique seront interdits sur l'ensemble du territoire. Que vous soyez citoyen ou commerçant, les sacs réutilisables deviendront alors aussi essentiels que votre portefeuille ou votre trousseau de clés. Soyez prêts ! Découvrez des trucs et conseils pour le choix d'un sac réutilisable et plus de détails sur le règlement de bannissement des sacs au mrclassomption.qc.ca/bannissement.

Dates à retenir

Collecte des branches
Secteurs A/B : 9 juin
Secteurs C/D : 7 juin
Secteurs E/F : 8 juin

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :

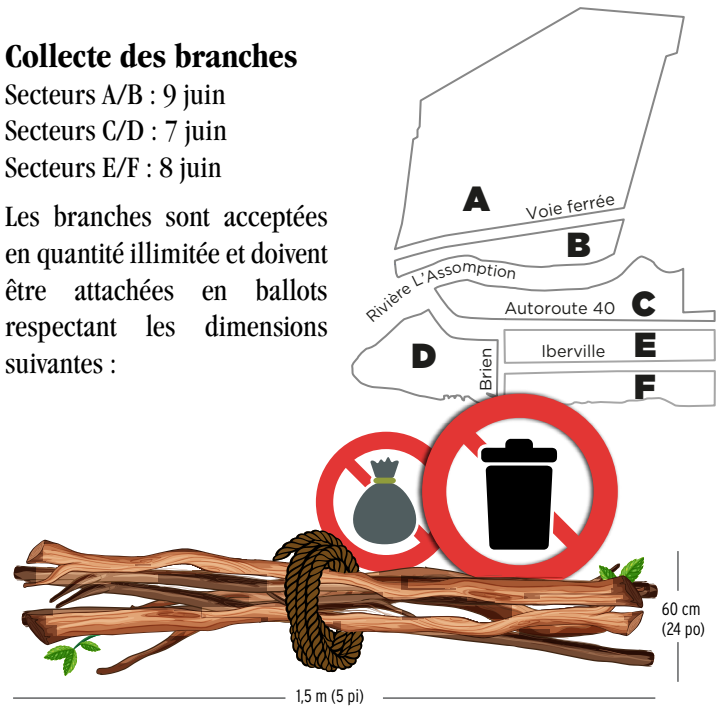

Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Collecte de recyclage — surplus acceptés
Secteur A : 29 juin | Secteur B : 22 juin | Secteurs C/D : 30 juin
Secteurs E/F : 23 juin

Les surplus sont illimités et doivent être disposés dans des sacs de plastique transparent et les boîtes dépliées et mises en ballots. Les modalités de ramassage habituelles s'appliquent.

Pour recevoir gratuitement des rappels par texto et courriel lorsqu'une collecte spéciale a lieu dans votre secteur (branches, sapins naturels, surplus acceptés, etc.), inscrivez-vous à Hop au hop.repentigny.ca.

Contrôle des insectes piqueurs

Moins de moustiques, plus de plaisir cet été

En plus de rendre le temps passé sur votre terrain beaucoup plus agréable, la prévention de création de gîtes larvaires dans votre environnement est également le meilleur moyen de vous protéger des piqûres et d'éviter la transmission de certaines infections.

L'eau stagnante est le milieu idéal pour la reproduction des moustiques. Après la pluie, par exemple, le fond d'une chaudière, la toile de la piscine ou les gouttières mal entretenues peuvent devenir de véritables gîtes larvaires. Il en est de même pour les piscines, les abreuvoirs à oiseaux et les barils récupérateurs d'eau de pluie.

Afin de prévenir l'éclosion de moustiques sur votre terrain, il est donc important de porter une attention particulière à votre environnement et de vider tous les objets pouvant recueillir l'eau après chaque averse ainsi que de maintenir vos installations propres.

L'eau stagnante, que l'on retrouve dans divers objets à l'extérieur, est l'endroit de prédilection des moustiques piqueurs pour se reproduire.

Pour éviter la pondaison dans votre piscine et votre fontaine décorative, faites circuler l'eau régulièrement en faisant fonctionner le système de filtration. L'ajout d'un moustiquaire sur le dessus de votre baril récupérateur d'eau de pluie ou des poissons friands de larves de moustiques dans votre étang décoratif sont d'autres exemples de moyens ingénieux que vous pouvez utiliser pour vous assurer de profiter des belles journées d'été sans tracas.

Et pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en intégrant de l'ail, de la menthe, du basilic ou du romarin dans votre potager pour éloigner les moustiques ? Le chef cuisinier en vous vous remerciera !

Pelouse écologique

Une belle pelouse sans pesticide, c'est possible

Afin de protéger votre santé et celle de vos animaux de compagnie, l'utilisation des pesticides de synthèse est interdite sur le territoire (règlement municipal n° 515). Alors, quelle est la meilleure solution pour faire de votre cour un endroit agréable où vous pourrez vous divertir et relaxer sans soucis cet été ? La culture d'une pelouse écologique !

Obtenez un gazon verdoyant et naturel en huit étapes simples :

1. **Ratissez** : Au printemps, enlevez les débris nuisibles, comme le gravier, le sable et le sel en ratissant délicatement votre pelouse.
2. **Aérez** : Faites aérer votre gazon à l'aide d'un aérateur manuel (fourche avec dents creuses) et laissez les carottes de terre au sol.
3. **Vérifiez le pH :** Un pH idéal doit être le plus neutre possible, soit entre 6,0 et 7,0. Si le sol est trop acide (pH inférieur à 6,0), ajoutez graduellement de la chaux ou des cendres de bois (très diluées pour éviter de brûler la pelouse). Vous pouvez mesurer l'acidité de votre terre grâce à un pH-mètre, disponible dans les magasins à grande surface. La présence de certaines plantes, comme la bardane, le liseron et l'oseille, est également un excellent indicateur que le sol est acide.
4. **Semez** : Ensemencez les espaces dégarnis ou très fréquentés en privilégiant les mélanges de semences à gazon diversifiées, ce qui rendra votre pelouse plus résistante aux maladies propres à une espèce.
5. **Fertilisez** : Utilisez un engrais 100 % naturel comme le compost qui vous est offert gratuitement à l'écoparc de Repentigny jusqu'au 10 juin. Tous les détails sur la distribution de compost sont disponibles au repentigny.ca.
6. **Coupez, mais pas trop court** : Tondez votre gazon de manière à conserver une longueur approximative de huit centimètres. Ceci favorise le développement des racines et empêche la germination de la plupart des mauvaises herbes. Cette longueur lui permet également de mieux retenir l'eau.
7. **Pratiquez l'herbicyclage** : L'herbe coupée après la tonte sert d'engrais. Gagnez temps et argent grâce à cette pratique ! Si vous n'avez pas de lame déchiqueteuse, repassez avec la tondeuse sur les rognures de gazon et le tour est joué.
8. **Arrosez, mais pas trop** : Une bonne pluie ou un seul arrosage intensif par semaine favorise le développement des racines en profondeur. En période de sécheresse, cessez l'arrosage puisque le gazon entre en dormance (gazon jauni).

Astuce: l'utilisation d'un baril récupérateur d'eau de pluie est une bonne façon d'arroser tout en diminuant la consommation d'eau potable. Vous voilà prêts à commencer votre été du bon pied !

Pour toutes questions environnementales ou à propos des collectes, consultez le repentigny.ca/collectes ou communiquez avec la ligne Info-environnement : 450 470-3830 / info-environnement@repentigny.ca.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 8 juin 2021, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1
Josée MAILHOT 450 654-2162
mailhotj@repentigny.ca

District 2
Georges ROBINSON 450 654-9746
robinsong@repentigny.ca

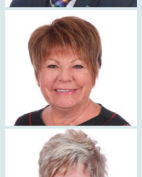

District 3
Denyse PELTIER 450 581-5733
peltierd@repentigny.ca

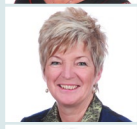

District 4
Cécile HÉNAULT 450 654-3046
henaultc@repentigny.ca

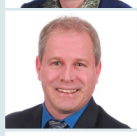

District 5
Éric CHARTRÉ 514 743-9961
chartree@repentigny.ca

District 6
Sylvain BENOIT 514 602-4793
benoits@repentigny.ca

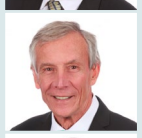

District 7
Raymond HÉNAULT 450 581-0319
henaultr@repentigny.ca

District 8
Jennifer ROBILLARD 514 833-5239
robillardj@repentigny.ca

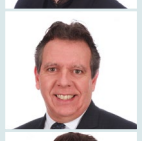

District 9
Jean LANGLOIS 514 909-0640
langloisj@repentigny.ca

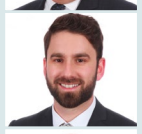

District 10
Kevin BUTEAU 514 926-9201
buteauk@repentigny.ca

District 11
Chantal ROUTHIER 514 347-0947
routhierc@repentigny.ca

District 12
Stéphane MACHABÉE 514 827-8125
machabees@repentigny.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Communications Hueneye Inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 900 exemplaires**

100% BIOGAZ ÉNERGIE PERMANENT PCF 340 arbres annuellement